

À quoi servent les pochettes sur le sac à dos des élèves?

Les pochettes contiennent le laissez-passer qui identifie les élèves de la maternelle à la 2^e année seulement. Elles servent entre autres à rappeler au chauffeur quel élève ne devrait pas être déposé sans la présence d'un adulte à l'arrêt. Elles servent aussi à identifier un élève si ce dernier est trop gêné pour parler ou s'il ne sait pas où descendre ou quel autobus prendre. **Le laissez-passer et la pochette sont remis à l'élève, à l'école, lors de son premier jour de classe.** Il est important que le laissez-passer soit inséré dans la pochette et changé lorsque nécessaire. La pochette devrait être accrochée à un endroit visible à l'extérieur du sac à dos.



POCHETTES ROUGES – MATERNELLE

ARRÊTEZ

NE DOIT PAS ÊTRE DÉPOSÉ SANS LA PRÉSENCE D'UN ADULTE À L'ARRÊT – S'IL N'Y A PAS D'ADULTE À L'ARRÊT, L'ÉLÈVE RESTERA À BORD DE L'AUTOBUS. LE CHAUFFEUR DOIT AVISER LE TRANSPORTEUR QUI COMMUNIQUERA AVEC LE SERVICE DE TRANSPORT. SI LE SERVICE DE TRANSPORT NE PEUT PAS REJOINDRE LA FAMILLE, L'ÉLÈVE DE LA MATERNELLE SERA RAMENÉ À L'ÉCOLE ET LES PARENTS DEVRONT ALORS S'OCCUPER D'ALLER LE RÉCUPÉRER.

POCHETTES JAUNES – 1^{RE} ANNÉE

ATTENTION

NE DOIT PAS ÊTRE DÉPOSÉ SANS LA PRÉSENCE D'UN ADULTE À L'ARRÊT, SI NORMALEMENT LE PARENT EST PRÉSENT. SI L'ADULTE DEVRAIT Y ÊTRE, MAIS N'Y EST PAS, LES MÊMES PROCÉDURES QU'AVEC LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE (CI-DESSUS) SERONT SUIVIES AVEC LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

POCHETTES CLAIRES – 2^E ANNÉE

PEUT ÊTRE DÉPOSÉ SEUL À L'ARRÊT CONFORMÉMENT AUX POLITIQUES DU CONSEIL SCOLAIRE; NE DOIT PAS ÊTRE DÉPOSÉ PLUS TÔT QUE L'HEURE INDIQUÉE SUR LES DIRECTIVES DE LA ROUTE.